



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 8 juillet 2026

FRANCE 2030 : UN BILAN A MI-PAROURS PROMETTEUR, DES LEVIERS POUR AMPLIFIER L'IMPACT

Initié en 2021 sous l'impulsion du Président de la République, France 2030 déploie une feuille de route ambitieuse et inédite pour transformer l'économie française. Ce plan d'investissement s'articule autour de quatre piliers stratégiques : l'innovation, la recherche, la formation et l'industrialisation, au service d'une double exigence — la transition écologique et la souveraineté industrielle. Cinq ans après son lancement et à l'occasion du séminaire annuel des évaluateurs de France 2030, le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) présente son bilan d'impact à mi-parcours de France 2030.

Les évaluations menées attestent de la création de dynamiques tangibles dans les domaines scientifique, technologique et industriel : un effet de levier immédiat de 2,3 (chaque euro public investi en mobilisant 1,3 euro privé), un multiplicateur économique estimé entre 3,8 et 5,4 euros à long terme pour chaque euro public investi, une réduction projetée de 21 millions de tonnes de CO₂ d'ici 2030. Les évaluations mettent également en lumière les leviers à actionner pour renforcer encore l'efficacité et l'ampleur des retombées du plan.

UNE GOUVERNANCE INNOVANTE

France 2030 se distingue par une approche nouvelle de pilotage des investissements publics fondée sur des priorités stratégiques clairement identifiées, une sélection exigeante des projets et une gouvernance permettant une mobilisation rapide des acteurs.

UN DÉPLOIEMENT DES INVESTISSEMENTS ALIGNÉ AVEC LA « THÈSE D'IMPACTS »

Le déploiement du plan repose sur des principes clairs : cibler des priorités stratégiques, sélectionner les projets les plus ambitieux, mobiliser l'investissement privé et soutenir des

projets qui n'auraient pas été engagés dans les mêmes conditions sans intervention publique. Avec un **niveau moyen de sélectivité de 45 %**, le plan a bien financé des projets d'excellence. Pour plus de la moitié des engagements, le soutien public a présenté un caractère déterminant. **L'effet de levier global du plan s'établit à 2,3**, ce qui constitue un résultat satisfaisant.

UNE RENTABILITÉ MACROÉCONOMIQUE DES INVESTISSEMENTS CONFIRMÉE À LONG TERME

Sur le volet macroéconomique, les estimations de la **DG Trésor** ont démontré :

- Un **multiplicateur cumulé entre 3,8 et 5,4** à long terme : chaque euro public investi devrait générer jusqu'à 5,4 € de richesse supplémentaire à long terme.
- Une **rentabilité renforcée** par le volet compétences et capital humain du plan. Le dispositif « Compétences et métiers d'avenir » a permis la formation de plus de 200 000 personnes à fin 2025 et la création de 100 000 places de formation.

DES TRANSFORMATIONS SCIENTIFIQUES, TECHNOLOGIQUES ET INDUSTRIELLES ENGAGÉES

Un leadership scientifique en progression

France 2030 renforce l'excellence scientifique française et accélère l'émergence de technologies stratégiques, en soutenant des programmes de recherche de grande ampleur et des infrastructures de pointe.

Grâce aux **42 Programmes de recherche lancés depuis 2021**, France 2030 a permis :

- Une **performance bibliométrique remarquable** : 25 % des 2 000 publications issus des Programmes de recherche figurent dans le **top 10 % des publications mondiales de leur discipline** ;
- Le rôle très structurant des infrastructures et des équipements scientifiques, qui s'accompagnent d'une hausse de **55 % de la productivité scientifique et sont souvent à l'origine de percées de filières d'avenir**.
- Un **rayonnement accru en IA** (3^e rang mondial) et en calcul intensif (top 3 européen), avec une multiplication par 4 des capacités de calcul intensif depuis 10 ans.

Alors même que la recherche française produit des résultats de haut niveau, son impact socio-économique **recèle encore un potentiel à valoriser**. La capacité d'absorption industrielle de ces innovations doit encore être développée, pour en ancrer durablement la création de valeur sur le sol français ou européen.

Une transformation profonde de la base productive

France 2030 contribue à transformer durablement la base productive française en orientant les investissements vers les secteurs les plus intensifs en R&D, en soutenant l'émergence d'acteurs porteurs d'innovations de rupture et en renforçant nos capacités industrielles de souveraineté.

Cette transformation se traduit par plusieurs résultats concrets :

- **Un effort d'investissement concentré sur les secteurs stratégiques.** Près de 17 Md€ ont été engagés au titre du volet industriel, soit 40 % des montants engagés de France 2030. Les investissements sont fortement concentrés sur trois priorités industrielles (l'électronique, les véhicules électriques et la décarbonation des sites industriels) qui représentent à elles seules près de 60 % des montants engagés.
- **Un renouvellement du tissu industriel.** La moitié des engagements bénéficie à des acteurs émergents. Plus de 10 % de ces entreprises détiennent déjà des brevets de haute valeur technologique, témoignant d'un fort potentiel de compétitivité et d'internationalisation.
- **Une montée en gamme de l'appareil productif.** Les investissements industriels de France 2030 sont orientés à 80 % vers les secteurs medium-high-tech et high-tech, contre 42 % dans la FBCF nationale. Cette allocation contribue à accélérer la spécialisation de l'industrie française sur les segments à plus forte intensité technologique.
- **Un renforcement des capacités industrielles de souveraineté.** France 2030 soutient également l'augmentation des capacités de production souveraines et contribue à réduire certaines vulnérabilités stratégiques. L'analyse causale économétrique suggère que les entreprises lauréates enregistrent une hausse de 27 % de leurs investissements industriels (CAPEX) grâce aux aides France 23030, particulièrement marquée parmi les grands groupes, démontrant l'absence d'effets d'aubaine.

UNE CONTRIBUTION CONCRÈTE A L'ÉLECTRIFICATION ET À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

France 2030 porte une double ambition : accélérer la décarbonation de l'économie française tout en développant les filières industrielles.

- Les investissements de France 2030 réduisent les émissions **de 21 MtCO₂e d'ici 2030**, dont **10 Mt pour l'industrie**, grâce à l'électrification des mobilités et de l'industrie.
- Les investissements ciblent la **substitution énergétique** (70 % des aides à la décarbonation) tout en renforçant la souveraineté industrielle, la résilience des chaînes de valeur et soutenant la compétitivité à long terme.

DES ÉVALUATIONS MOBILISÉES POUR AMÉLIORER L'IMPACTS DES INVESTISSEMENTS

Compte tenu des évaluations réalisées et des recommandations récentes formulées par le Comité de surveillance des investissements d'avenir (CSIA), **trois axes d'amélioration ont été identifiés pour renforcer les impacts des investissements :**

- **Une logique de pilotage orientée « portefeuilles ».** Alors que France 2030 est désormais entré dans une phase de maturité, l'enjeu n'est plus seulement de sélectionner et de

lancer de nouveaux projets et dispositifs, mais de renforcer le pilotage dynamique des portefeuilles d'investissements en cours, afin d'en maximiser les impacts stratégiques, économiques, industriels et sociétaux ;

- **Une gouvernance du plan resserrée** pour renforcer l'efficacité de la chaîne de décision notamment sur le volet extra-financier (simplification, commande publique, protection intellectuelle et industrielle, compétences) ;
- **Une mise en cohérence avec l'échelon européen**, afin d'identifier les synergies entre investissements et d'augmenter l'effet de levier.

Encadré : Chiffres clés de France 2030 (2021-2025)

- **44 Md€ engagés** (dont 17 Md€ pour l'industrie).
- **+27 % de CAPEX industriels** chez les lauréats.
- **21 MtCO₂ évitées** d'ici 2030.
- **Multiplicateur macroéconomique de long terme** : 3,8 à 5,4.
- **13^e rang mondial** en innovation (WIPO 2025).

POUR EN SAVOIR PLUS

Lire le rapport d'impact :

<https://www.info.gouv.fr/upload/media/mixed/0001/17/d5be9979f714b1c47a056a54887d0a845e57536c.pdf>

Consulter les rapports d'évaluation thématiques de France 2030 :

<https://www.info.gouv.fr/actualite/evaluations-du-pia-par-thematique>

Contacts presse :

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur et ses objectifs ambitieux** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation, et par un principe d'exclusion systématique des projets qui seraient défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

En savoir plus : france2030.gouv.fr